



... MISSION LOCALE RURALE DU GRAND PLATEAU PICARD

« Construire ensemble une place pour tous les jeunes ... »

La Mission Locale en chiffres et en **actions**

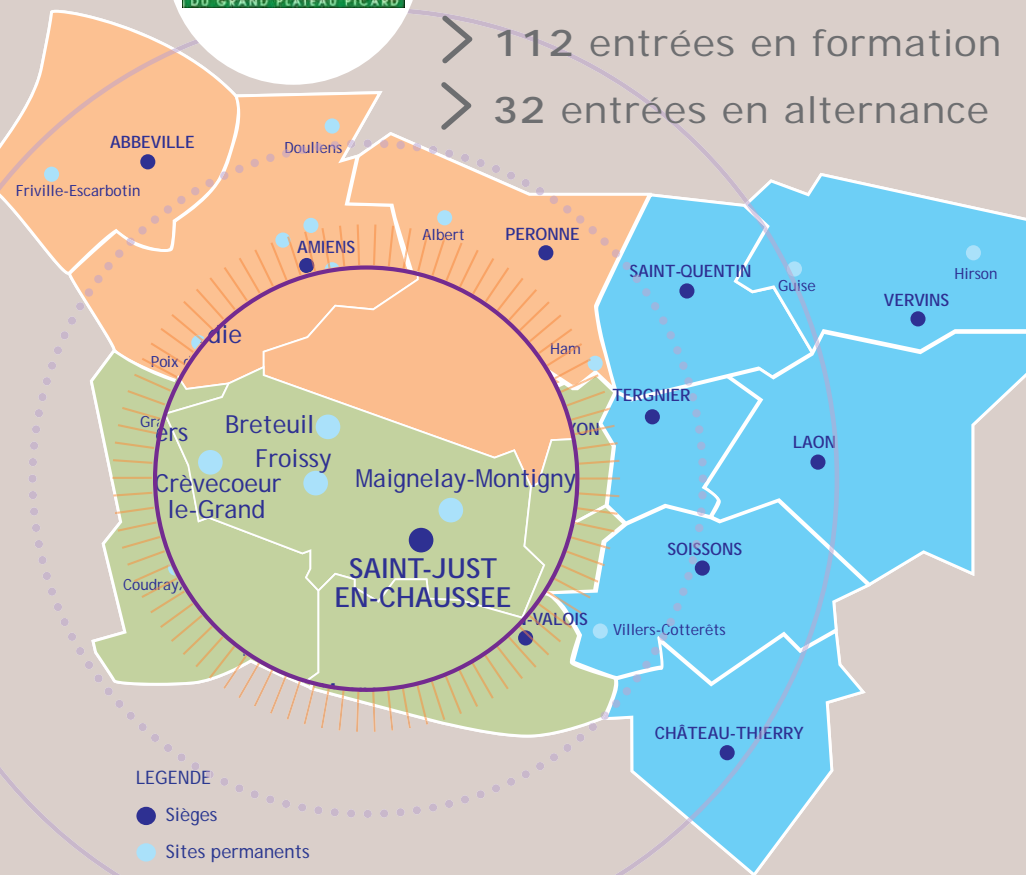


- > 1 476 jeunes accompagnés
- > 710 entrées en emplois
- > 112 entrées en formation
- > 32 entrées en alternance

«EAV : objectif atteint ... à 238%»



Les principaux acteurs des Emplois d'avenir : Patrice FONTAINE, Président de la Mission Locale Rurale du Grand Plateau Picard, Frans DESMEDT, Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard, le Préfet de l'Oise, le sous-préfet, les maires et les jeunes



Les Missions Locales sont reconnues comme actrices pivot de la mise en œuvre de la politique publique pour l'accompagnement des jeunes. Elles sont portées au 1^{er} rang par l'Etat, pour l'accès à l'emploi des jeunes et par le Conseil régional, la prescription de formation pour les jeunes.

Signataires des CPO, avec l'Etat et le Conseil régional, nous sommes astreints à une obligation de résultats, de performances et d'efficience.

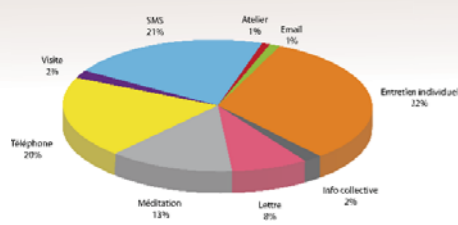
Créée en 1987 par les élus locaux elle comprend :

- 113 communes, 56500 habitants, 5 cantons.
- 3 Communautés de Communes.

Nous assurons une mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

1 476 jeunes accompagnés en 2013

Répartition par types de contacts avec les jeunes en 2013

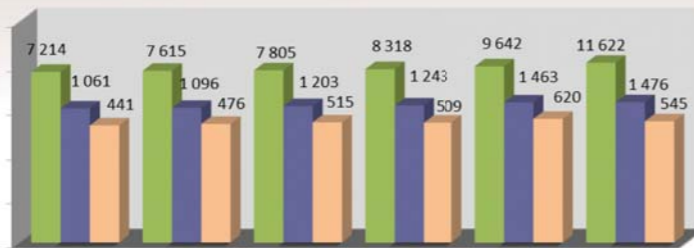


Premier accueil : jeune qui est accueilli pour la première fois dans la structure, moment déterminant pour la poursuite du parcours.

Jeunes en contact : jeune qui a eu une actualité dans l'année (visite, lettre, SMS, téléphone, entretien, information collective, atelier, email, médiation)

Les médiations contribuent à maintenir le lien contractuel entre le jeune et l'entreprise ou le centre de formation.

Nombre annuel de contacts, de jeunes en contact et en premier accueils

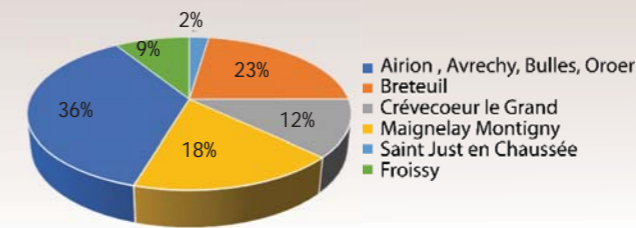


■ Nb de contacts ■ Jeunes en contact ■ Jeunes en 1er accueil

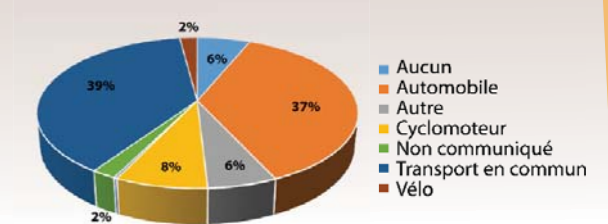
Les premiers accueils en 2013, même s'ils sont en baisse de 12,10 %, restent quand même notre second meilleur chiffre depuis 2008. Les jeunes en premiers accueil ne sont pas systématiquement inscrits à Pôle emploi.



Origine géographique des jeunes en contact en 2013 (par canton)



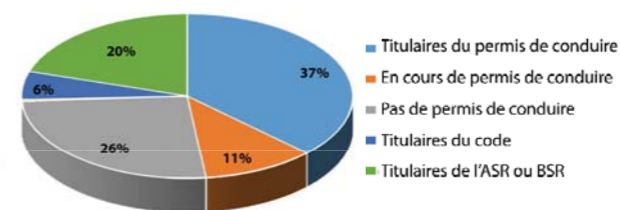
Moyens des transports des jeunes accueillis en 2013



37% des jeunes possèdent le permis de conduire et une voiture. 26 % n'ont pas de permis et n'en ont pas engagé. 6 % des jeunes n'ont aucun moyen de transport.

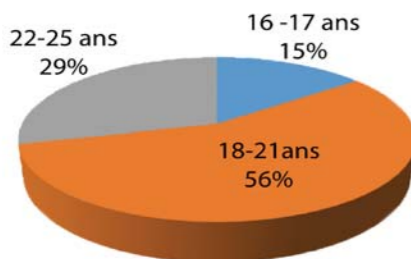
La Mission Locale dispose d'un parc de mobylettes que nous louons aux publics en difficultés jeunes et adultes.

Mobilité des jeunes accueillis en 2013



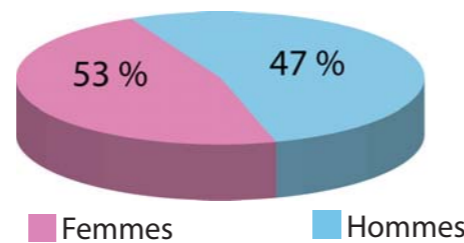
Le profil des jeunes

Répartition des jeunes accompagnés par classe d'âge en 2013



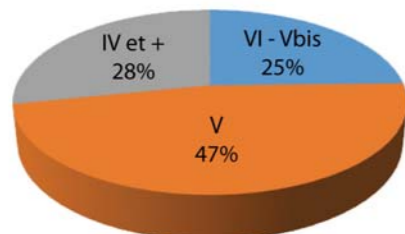
On constate une nette augmentation des mineurs par rapport à 2012 : + 40 %
La classe d'âge des 18 - 21 ans reste toujours majoritaire

Répartition des jeunes accompagnés en 2013 par genre.



Cette répartition fluctue d'année en année.

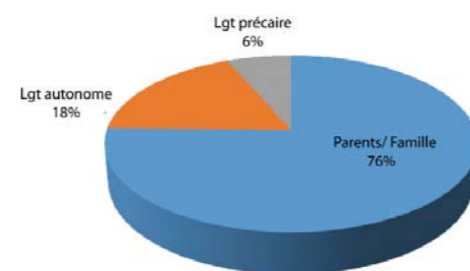
Répartition des jeunes accompagnés par niveau de qualification en 2013



- Niveau VI-Vb : Sans diplôme, CEP ou BEPC
- Niveau V : BEP-CAP
- Niveau IV et plus : BAC et supérieur.

Le niveau VI et V bis continue de baisser (-11 % par rapport à 2012) mais reste préoccupant. Un quart des jeunes accompagnés ne sont titulaires d'aucun diplôme. Les niveaux V ont augmenté de 4,8 % et les niveaux IV et plus de 6.6 %. C'est une première dans notre Mission Locale de voir une telle progression.

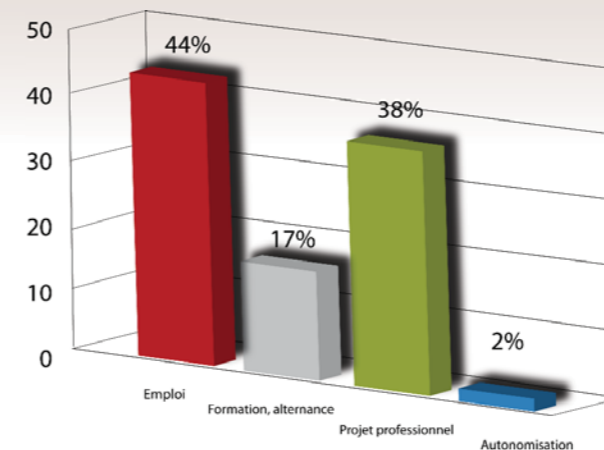
La précarité des jeunes



Le taux de logement précaire reste quasiment identique à l'an passé. Absence de logement à proposer aux jeunes contrairement aux Missions Locales urbaines, on ne dispose d'aucun CLLAJ. En raison de leur âge et des faibles moyens financiers, les 3/4 des jeunes sont hébergés chez leurs parents ou dans la famille.

La demande des jeunes (au premier accueil) porte à 82 % sur leur vie professionnelle

Typologie de la demande des jeunes au 1er accueil dans les Missions Locales en 2013

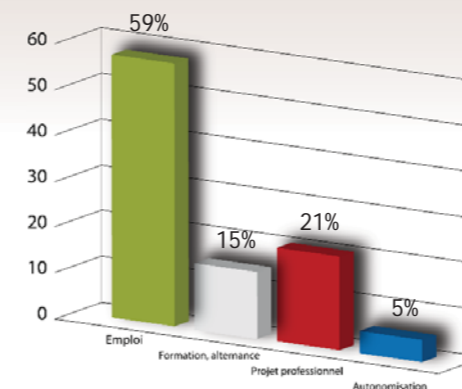


Lors du diagnostic établi en premier entretien, les demandes des jeunes concernent l'emploi et l'élaboration d'un projet professionnel. Grâce aux différents partenariats développés avec les Pôles emploi, les élus locaux, l'éducation nationale, etc...la Mission Locale est vue comme une structure s'occupant de l'emploi des jeunes.

Autonomisation : Il s'agit des demandes des jeunes portant sur l'accompagnement au logement, la santé, la mobilité, qui vise à leur faire acquérir de l'autonomie et qui permet ainsi de « lever des freins » dans leur parcours d'insertion professionnelle.

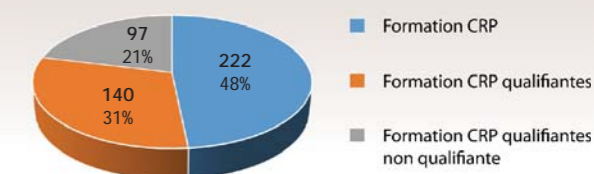
9 447 propositions en direction des jeunes en 2013 (+10,9%)

Les différents types de solutions prescrites par les conseillers de la Mission Locale en 2013



On constate une nette progression des propositions d'emploi, +9.5% (grâce aux emplois d'avenir) et d'élaboration de projet, + 28.7 %. Cela montre l'absence de projet professionnel des jeunes au moment où ils viennent à la Mission Locale.

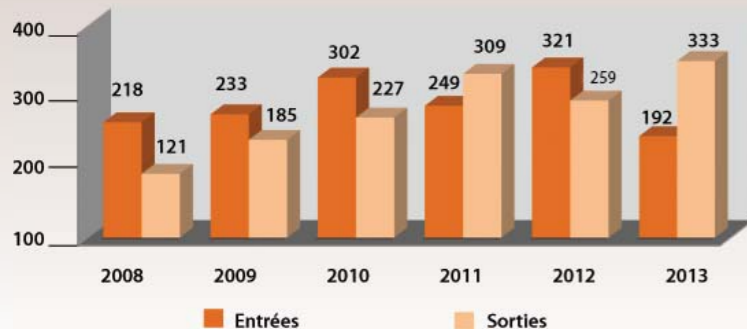
Détails des mises en relation formation



28,80 % des mises en relation sur les formations Conseil régional de Picardie ont abouti, 25 % sur les formations qualifiantes et 32 % sur les formations non qualifiantes.

2517 jeunes accompagnés dans le CIVIS et le PPAE depuis 2008

Les entrées et les sorties du PPAE



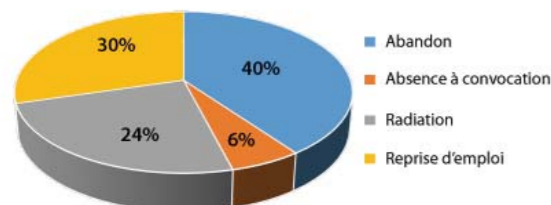
Les entrées et les sorties du programme CIVIS



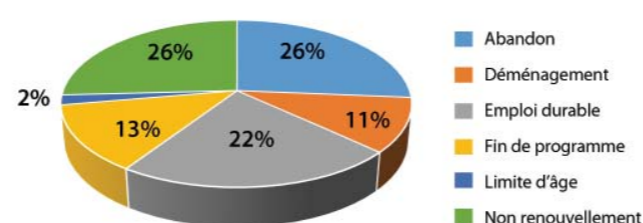
Nous avons une convention de partenariat renforcé avec le Pôle emploi avec un volet co-traitance, envoi par Pôle emploi des jeunes qui ont besoin d'un accompagnement Mission Locale. Nous mettons en oeuvre des prospections communes vers les employeurs. Les motifs de sorties de ce programme sont : l'abandon, les absences aux convocations, la radiation Pôle emploi et la reprise d'emploi.

L'objectif d'entrée pour 2013, de 145, a été réalisé. On distingue les CIVIS classiques et les CIVIS renforcés. La consommation de l'allocation interstitielle s'élevait à 48 596 euros (pour 170 allocataires soit environ 286 euros par allocataire) Les motifs de sorties de ce programme sont : le déménagement, l'emploi durable, la fin de durée du programme, la limite d'âge atteinte, le non renouvellement et l'abandon.

Motifs de sorties du programme PPAE

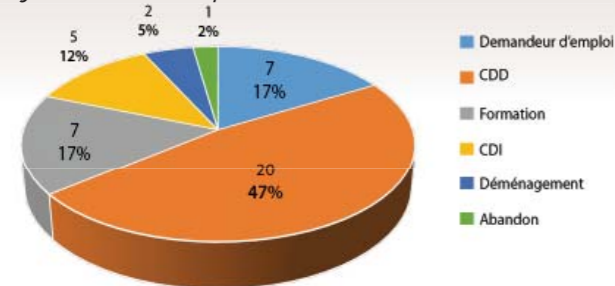


Motifs de sorties du programme CIVIS



La P.A.E. (Prestation d'Accompagnement à l'Emploi)

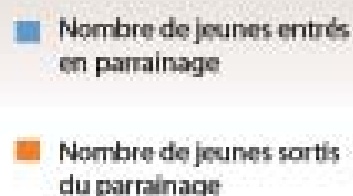
Situation des jeunes à la fin du parcours PAE



Permettre l'intégration de 40 jeunes en entrées sorties permanentes. L'objectif a été atteint avec l'intégration de 42 jeunes dans ce dispositif.

La mission Locale toujours investie dans le parrainage pour l'emploi

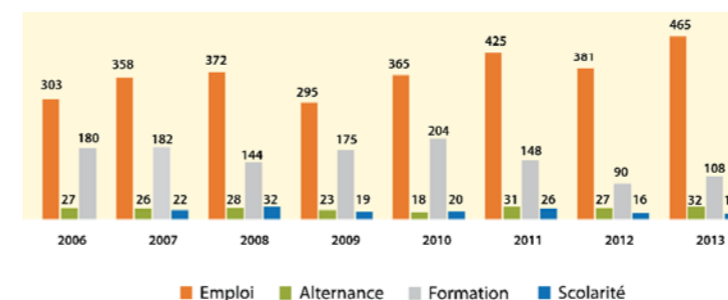
Le parrainage



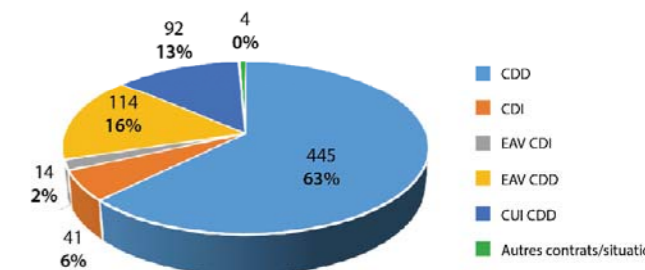
Depuis le début du dispositif, 53 jeunes ont pu bénéficier de cet accompagnement par des parrains bénévoles et professionnels. En 2013, 5 jeunes en sont sortis pour emploi et 1 jeune pour intégrer une formation.

Les entrées en situation

Nombre d'entrées en emploi, en formation, en contrat d'apprentissage et de retour à la scolarité des jeunes suivis par la Mission Locale en 2013 (en nombre de jeunes)



Répartition des entrées en situation (en nombre de situation)



On constate une nette augmentation (+ 22 %) des entrées en emploi malgré un taux de chômage élevé des jeunes en France.

A.N.I. (Accord National Interprofessionnel) : 14 jeunes en 2013

Objectifs : Favoriser l'accès à un emploi CDI, ou en contrat d'au moins 6 mois (dont les CAE), ou accompagner, un projet de création ou de reprise d'entreprise ou accès à la qualification.

Dispositif d'accompagnement renforcé

L'accompagnement doit prioritairement viser à leur permettre d'accéder à un premier emploi. L'accompagnement s'appuiera sur un parcours de formation adaptée et orienté vers les métiers qui recrutent sur le bassin d'emploi et dans la région

L'objectif de cet accompagnement est de leur permettre d'acquérir les savoirs nécessaires à l'accès à l'emploi et les pré-requis de base (savoir lire mais aussi savoir utiliser les outils informatiques ou bénéficier d'une formation en langue) et ensuite leur permettre d'accéder à une qualification, notamment par les formations en alternance et/ou la préparation opérationnelle à l'emploi dès lors qu'une offre d'emploi a été déposée à Pôle emploi par une entreprise.

3 étapes :

- Une phase de diagnostic
- Une phase de définition du plan d'action.
- Une phase de suivi dans l'emploi

Pour 2014, nous devons intégrer 10 jeunes dans ce dispositif.



emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés) :

- sans diplôme ou avec un CAP/BEP et n'étant ni en emploi, ni en formation ;
- présentant des difficultés particulières d'accès à l'emploi ;
- des volumes de contrats plus importants dans les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones de revitalisation rurale (ZRR) et les départements et collectivités d'outre-mer où les jeunes sont particulièrement nombreux à rencontrer des difficultés d'accès à l'emploi.

QUI RECRUTE EN EMPLOI D'AVENIR ?

Principalement les employeurs du secteur non marchand : associations, organismes à but non lucratif de l'économie sociale et solidaire, collectivités territoriales, établissements publics des secteurs sanitaire et médico-social, bailleurs sociaux, etc. ;

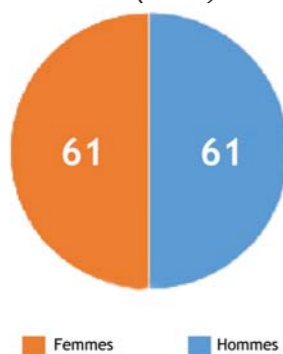
Les employeurs du secteur marchand dans les secteurs définis régionalement comme éligibles, ou par la signature d'une convention

L'Emploi d'avenir

- En CDI ou en CDD de un à trois ans (ou un an renouvelable jusqu'à trois ans) ;
- À temps plein (sauf exception si la situation du jeune le justifie) ;
- Avec une aide de l'État s'élevant dans le cas général à 75 % de la rémunération brute au niveau du SMIC pour les employeurs du secteur non marchand (35 % pour les employeurs du secteur marchand et 47 % pour les entreprises d'insertion et les Geiq).

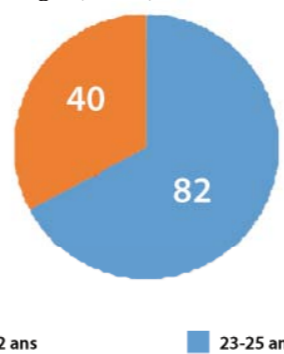
En 2013 nous avons réalisé 122 contrats sur 51 prévus.

Répartition Hommes/Femmes (en %)



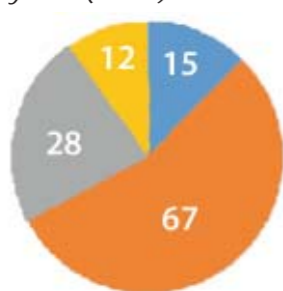
Nous avons obtenu une parfaite parité

Répartition par âge (en %)



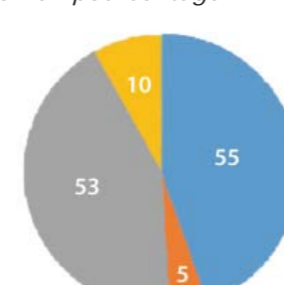
Les 23-25 ans sont plus appréciés pour les recrutements. La maturité est souvent évoquée.

Catégorie des employeurs (en %)



Les collectivités territoriales ont été les plus gros recruteurs en 2013 suivies des associations. Généralement, on trouve plus de CDI dans le secteur marchand.

Ventilation en pourcentage



A la création, les emplois d'avenir devaient impérativement être conclus pour 36 mois. Au fil des mois, la possibilité de signer des contrats de 12 mois a inversé la durée.

Le dispositif EAV a fortement impacté l'activité de la Mission Locale en 2013. Un double travail a été mené : envers les jeunes (information, présélection, positionnement, accompagnement dans l'emploi, ...) et envers les élus (présentation en conseil communautaire, ...)

Nous avons innové sur l'arrondissement de Clermont en mettant en place une C.O.L. composée des deux missions locales, du Pôle emploi, du Conseil général de l'Oise, de CAP Emploi et des services de l'Etat.

Les prospections ont été réparties et coordonnées entre les acteurs du Service Public pour l'Emploi. L'adéquation entre le profil du jeune et les postes proposés a fait l'objet d'un travail affiné d'où un faible taux de rupture (5,7%)

Le travail a eu pour effet sur le territoire une meilleure reconnaissance du rôle pivot de la Mission Locale Rurale du Grand Plateau Picard et induit la professionnalisation dans sa relation avec les employeurs.

Ce dispositif est adapté à notre public.

Le Centre de Prévention et d'Examens de Santé pour les jeunes de la Mission locale du Grand Plateau Picard se situe à CREIL. Un accompagnateur Mission Locale est présent aux trois phases : sensibilisation, Examen de Santé lui-même, remise des résultats.

Le jour du bilan de santé, l'accompagnateur Mission Locale prend le train Saint Just avec les jeunes, les accompagne au Centre de Prévention et d'Examens de Santé et reste à leur côté jusqu'à ce que chacun ait passé son bilan. Le retour se fait de même en train avec l'accompagnateur. Les jeunes ne financent pas leur billet de train.

La Mission Locale avance les frais et se fait rembourser ensuite par la CPAM.

En 2013, 28 jeunes avaient accepté de participer à la réunion de sensibilisation au bilan de santé. 15 jeunes étaient présents le jour de la réunion. 12 jeunes ont passé le bilan de santé et étaient présents le jour de la remise de leurs résultats.

Depuis octobre 2013, un point écoute

Un suivi psychologique est proposé depuis octobre dernier aux jeunes gens inscrits à la Mission locale. Ces consultations individuelles se déroulent tous les mardis matin, alternativement à Saint Just en Chaussée et à Breteuil.

Elles se font sur rendez-vous et sont principalement proposées par les conseillers (ères).

Sur une période de 7 mois, 74 rendez-vous ont ainsi été pris et 19 personnes ont été reçues. (Période concernée : Octobre 2013 à mai 2014)

L'ensemble de ces entretiens a déjà permis de faire émerger une soixantaine de problématiques, nombre bien supérieur à celui des personnes suivies. Avec toute la réserve que l'on peut émettre sur les liens entre troubles psychologiques et milieu de vie, il apparaît de nombreux cas où la vie familiale est peu ou prou perturbée : alcoolisme d'un parent, décès d'un proche, relations difficiles, famille recomposée, parents divorcés,...

Dès lors de nombreux jeunes manifestent des difficultés dans leur vie affective (alcoolisme, conjoint toxicomane, délinquant, violences conjugales, agressivité, grossesse précoce,...)

Les difficultés scolaires ont également occupé une large place dans ces problématiques, avec son cortège de conséquences (difficultés de concentration, agressivité, phobie,...) qui pourraient se poursuivre en entreprise s'ils n'en prennent pas conscience.

Une thérapie de soutien ouvrant sur un dialogue honnête, peut les conduire, en quelques séances, à comprendre leur comportement et à se sentir compris.

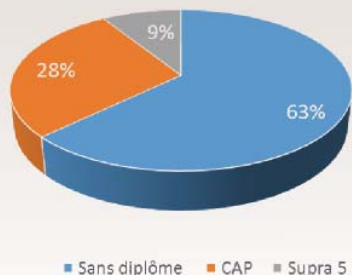
Le décrochage

Depuis décembre 2009, un accord cadre régional régit les relations entre les Missions Locales et l'Education Nationale (ARIFEP, Préfecture, Conseil régional de Picardie, Education Nationale, Centre d'Information et d'Orientation et MGI) sur la mise en oeuvre de prévention et lutte contre le décrochage. Cet accord, décliné localement, signé entre les Missions Locales de Clermont et Saint Just en Chaussée et les C.I.O. de Clermont et de Beauvais, permet de mettre en place des passerelles entre les Missions Locales et les CIO afin que les « déscolarisés » ne soient pas perdus de vue.

Sachant qu'au regard du national, un jeune « décrocheur » peut mettre entre un à trois ans avant de s'inscrire dans un réseau d'accueil ou au Pôle emploi, notre objectif est de réduire cette durée (échange de liste, fiche de liaison, ...) afin qu'aucun jeune ne soit laissé au bord de la route.

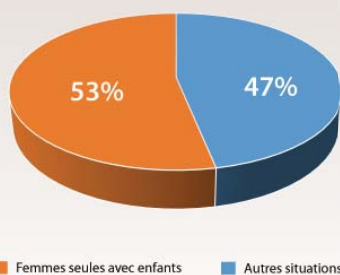
Conventionnement avec le Conseil général de l'Oise pour 100 dossiers
 Nombre de dossiers suivis : 100 (52 femmes et 38 hommes)

Niveau des bénéficiaires du RSA



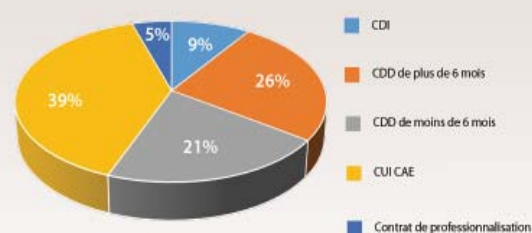
63 % des bénéficiaires ont un niveau infra V

Situation familiale des bénéficiaires du RSA Femmes



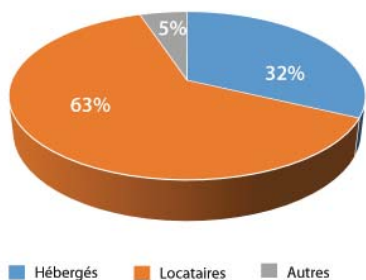
Plus de la moitié des femmes bénéficiant du RSA, sont des femmes seules avec enfants.

L'emploi



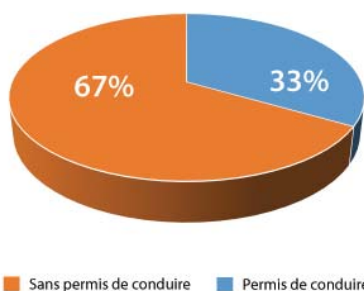
43 bénéficiaires du RSA ont obtenu un emploi.

Situation logement des bénéficiaires du RSA



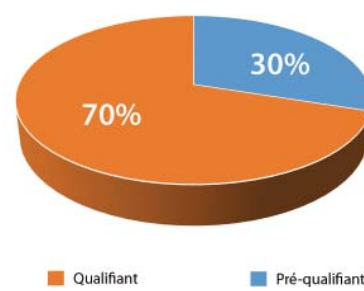
Environ un tiers des bénéficiaires est hébergé dans la famille ou chez des amis.

Mobilité des bénéficiaires du RSA



67 % des bénéficiaires n'ont pas le permis de conduire.

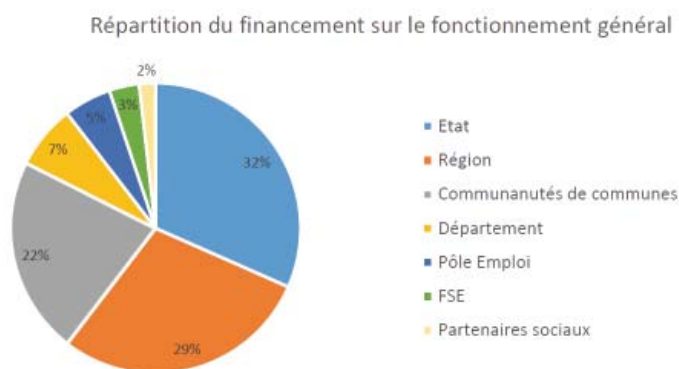
La formation



10 personnes sont entrées en formation.

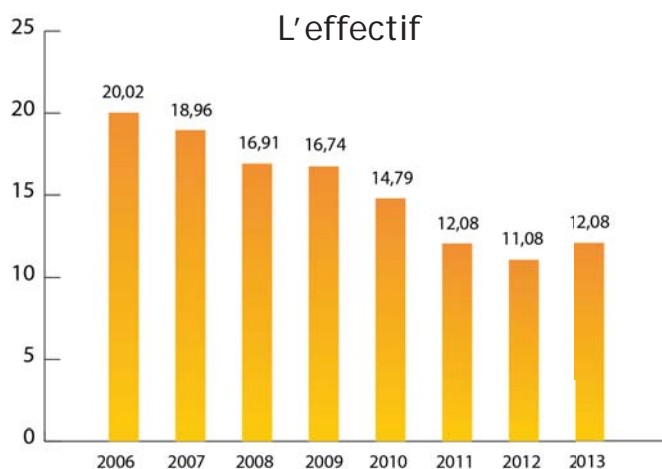
Les ressources de la Mission Locale

Répartition du financement sur le fonctionnement général



L'Etat redevient le premier financeur de la Mission Locale Rurale du Grand Plateau Picard suivi du Conseil régional de Picardie et les communautés de communes. Il est à noter que nous sommes l'une des Missions Locales à bénéficier de financements du Conseil général de l'Oise pour un public particulier.

L'effectif



Après avoir eu comme une cure d'amaigrissement depuis 2007 (disparition du P.L.I.E. suivie du Pôle mobilité soit 4,5 E.T.P.), nous reprenons un certain nombre de recrutement grâce à l'apport des financeurs.